

«Logo Institution»

Certificat de formation continue FSEA - Procédures de qualification

FFA BF-MA-QL Module d'approfondissement « procédures
de qualification »
Planifier et élaborer des procédures de
qualification axées sur les compétences

«Prénom» «Nom»

Né/née le : «Date»

originaire de «Lieu d'origine» [ou] «Nationalité»

a terminé avec succès le module d'approfondissement de la formation
de formatrice/formateur avec brevet fédéral conformément au descriptif
modulaire du 11.05.2023.

La formation permet de développer, mettre en œuvre et évaluer des
procédures d'évaluation axées sur les compétences et des procédures
de qualification en tant que formateur/trice et évaluer les performances.

Responsable de cours

«Signature»

«Prénom» «Nom»

«Lieu» «Date»

Ce certificat modulaire est **reconnu pendant dix ans** par la Fédération suisse pour la
formation continue FSEA (organe responsable) et la Commission Assurance Qualité
(CAQ) **pour l'admission à l'examen final** pour l'obtention du brevet fédéral de
formatrice/formateur (niveau II du système modulaire FFA). – En tant que certificat de
formation continue FSEA, ce certificat modulaire est reconnu à durée illimitée. – La
durée, les objectifs d'apprentissage, les contenus de formation et les conditions de
certification répondent aux exigences de la CAQ.

**Le certificat modulaire FFA BF-MA-QL correspond au certificat de formation
continue FSEA – procédures de qualification** (Domaine de formation continue dans
le système modulaire FFA).

ID FFA [no]_FFA BF-MA-QL–certificat no xxx